



## Convocation gendarmerie nationale peche dans zone interdite

-----  
Par malabarbamba

Bonjour, aujourd'hui j'ai été à la peche au harpon comme à mon habitude. J'ai l'habitude de pêcher proche d'une plage totalement autorisé à la peche. A un moment j'ai suivi les bancs de poisson jusqu'à un endroit qui s'avere être interdit (à quelque dizaine de metres de la plage). Cet endroit est proche d'une usine de pétrochimie et je pense que j'ai déconné en m'en approchant.

Un gendarme de la brigarde cotiere m'a interpellé. Il m'a confisqué tout mon matériel et m'a donné rdv pour une convocation à la gendarmerie nationale. Il n'y a aucune info sur le papier de convocation mis à part la date et le poste de gendarmerie en question.

Je ne suis pas tres calé en droit mais je sais qu'il est facile de dire ou faire des conneries qui peuvent facilement se retourner contre moi, surtout que j'ai connu des policiers qui n'hésite pas un seconde à mentir pour coincer quelqu'un.

Je sais que j'ai déconné sur le coup mais je veux éviter de m'enfoncer alors je pose ma question ici. Comment je dois procéder pour éviter le pire ? Y a t il des choses à ne surtout pas dire/faire ?

Merci.

-----  
Par yapasdequoi

Bonsoir,  
Le meilleur conseil qu'on puisse vous donner c'est d'y aller avec votre avocat.

-----  
Par isernon

bonjour,  
  
le meilleur conseil, c'est de dire la vérité.  
  
salutations

-----  
Par yapasdequoi

Absolument : c'est la base ...